



14 juin 2017

Communiqué de presse

Campagne de contrôle des chimistes cantonaux Résidus de pesticides dans les vins consommés en Suisse : bon respect de la législation mais un fort potentiel d'amélioration

Les chimistes cantonaux ont analysé les résidus de pesticides dans les vins suisses et d'importation. Avec seulement 6 cas de non-conformité (2.4%) sur 255 échantillons analysés, la situation est jugée satisfaisante. Les chimistes cantonaux constatent que 92% des vins contiennent au minimum un pesticide et ont détecté 32 composés différents durant la campagne. De plus, les vins de certains producteurs montrent des concentrations en pesticides nettement plus élevées que la moyenne. Pour contribuer à diminuer encore les teneurs en pesticides, ils recommandent des améliorations des bonnes pratiques qui s'inscriraient dans le plan d'action de la Confédération visant à la réduction des risques et à l'utilisation durable des produits phytosanitaires.

Chaque année, 98 millions de litres de vins suisses et 168 millions de vins étrangers sont consommés en Suisse. Considérant l'usage très fréquent de pesticides dans la viticulture et la sensibilité grandissante des consommateurs envers la contamination des denrées alimentaires par des résidus de pesticides, la campagne des chimistes cantonaux visait à contrôler la présence de ces substances dans les vins consommés en Suisse et le respect des normes légales. Ce travail a également intégré des vins venant des pays limitrophes afin de pouvoir comparer la situation locale à la situation internationale.

Les chimistes cantonaux ont analysé 156 échantillons de vins indigènes, prélevés dans 21 cantons en fonction de leur production viticole, et 99 échantillons de vins en provenance d'Allemagne, d'Autriche, de France, d'Italie et du Portugal. Les vins issus de l'agriculture biologique ont par contre été exclus, car non ciblés par cette campagne.

Seulement 6 échantillons présentent des résidus de pesticides non-conformes

Sur les 255 vins contrôlés, 249 répondent aux exigences légales (97.6 %) et 6 vins ont été déclarés comme non conformes (2.4 %). Ces 6 vins sont suisses et les non-conformités relevées concernent des dépassements de valeurs légales tolérées et l'utilisation parfois de substances non autorisées pour le traitement des vignes. Il paraît clair que la présence de résidus de pesticides dans les vins analysés ne pose aucun souci en termes de santé publique. Les résultats des analyses montrent que seuls 20 échantillons se sont avérés exempts de tous résidus (8%) contre 235 (92%) présentant des résidus de pesticides.

Moins de pesticides différents dans les vins d'origine étrangère

La campagne s'est également intéressée au *nombre* et au *type* de pesticides, ainsi qu'à leur *teneur* par échantillon. La comparaison avec des pays limitrophes aux climats analogues indique que les producteurs suisses recourent à plus d'alternance de matières actives que leurs homologues européens afin de lutter contre les phénomènes de résistances, ce qui conduit à un plus grand nombre de substances différentes dans les vins.

Les analyses montrent que les vins suisses peuvent contenir jusqu'à 12 pesticides, alors que les vins étrangers en contiennent 8 au maximum. De plus, 80% des vins étrangers contiennent de 0 à 4 résidus contre 53% des vins suisses. En tout, 32 substances différentes ont été détectées à une concentration dépassant 0.010 mg/l. De manière générale, les concentrations en pesticides mesurées présentent des valeurs largement *inférieures* aux valeurs de tolérance en vigueur. Par

ailleurs, aucune différence significative en lien avec l'origine du vin n'a été mise en évidence. L'utilisation de plus nombreuses matières actives en Suisse ne se traduit donc pas forcément par des concentrations individuelles plus faibles dans le produit fini.

Fort potentiel d'amélioration des bonnes pratiques viticoles

Une analyse plus fine des résultats montre que si la très grande majorité des vins ne contient en fait que de très faibles concentrations de pesticides, certains producteurs (environ 10%) traitent plus, ou alors moins bien, ce qui conduit à des résultats qui sortent largement de la moyenne. Ceci indique qu'il est possible d'obtenir des vins ne contenant que très peu de pesticides tout en traitant de manière optimale et d'aller plus loin que le simple respect des valeurs légales en matière de résidus.

Les chimistes cantonaux suggèrent un **renforcement des bonnes pratiques** visant à optimiser l'usage des phytosanitaires, diminuer les teneurs en pesticides dans les vins et améliorer la qualité des produits finis. Cette démarche s'inscrirait dans le plan d'action de la Confédération visant à la réduction des risques et à l'utilisation durable des produits phytosanitaires, actuellement en cours d'élaboration. Ceci pourrait se faire soit par l'introduction de mesures ou de préconisations de traitement plus sévères par la Confédération ou les cantons, ou encore directement par la branche avec, par exemple, la création d'un guide des bonnes pratiques viti-viticoles. Il serait possible également d'imaginer la mise en place d'incitations financières ou promotionnelles pour tous les producteurs faisant l'effort de produire leurs vins en garantissant un minimum de résidus de pesticides.

Conclusion

Peu d'échantillons analysés ne sont pas conformes à la législation suisse en vigueur, mais beaucoup des vins contiennent des traces des plusieurs substances actives. La comparaison avec les vins d'origine étrangère montre que les vins suisses présentent globalement plus de résidus de différents pesticides. **Les vins de certains producteurs ont montré des concentrations en pesticides nettement plus élevées que la moyenne**, impliquant des traitements phytosanitaires moins bien maîtrisés. Sur ce dernier point, des améliorations de bonnes pratiques peuvent être amenées.

Pour tout renseignement :

- Allemand : Dr. Elmar Pfammatter, Kantonschemiker Wallis, T 027 606 49 50
- Français : Dr Patrick Edder, chimiste cantonal de Genève, T 022 546 56 00
- Italien : Dr Marco Jermini, chimico cantonale Ticino, T 091 814 61 11

Pesticides dans la viticulture suisse – de quoi parle-t-on ?

Un pesticide est une substance chimique destinée à repousser, détruire ou combattre les ravageurs, les maladies et les espèces indésirables de plantes ou d'animaux. Font partie des pesticides les insecticides, les herbicides ou encore les fongicides, utilisés depuis des décennies dans le vignoble pour lutter contre les maladies fongiques comme le mildiou, l'oïdium et le botrytis.

C'est l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) qui autorise les pesticides pouvant être utilisés *dans l'agriculture* tandis que les valeurs maximales de pesticides tolérés *dans les aliments* relèvent de l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV). Ce sont ensuite les producteurs et les vendeurs qui doivent réaliser leur l'autocontrôle. Les contrôles officiels sont quant à eux menés par les chimistes cantonaux.

La protection des cultures contre les maladies et contre les organismes nuisibles ainsi que contre la concurrence des adventices jouent un rôle primordial dans l'agriculture. Mais les substances bioactives que contiennent ces produits peuvent avoir sur l'être humain et des organismes non ciblés des effets indésirables, qu'il s'agit de limiter.

Contrôle des denrées alimentaires en Suisse

Le contrôle des denrées alimentaires et objets usuels est exécuté par cantons, qui procèdent à des inspections et à des analyses de laboratoire approfondies. Sous la conduite des chimistes cantonaux, ils veillent au respect des exigences légales et assurent ainsi la sécurité alimentaire ainsi que la protection des consommateurs.

Coordonnées de tous les chimistes cantonaux de Suisse, communiqués de presse, rapports annuels, résultats d'analyses et d'inspection, liens utiles, etc. sous www.kantonschemiker.ch